



BAREME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE **Applicable du 01/01/2024 au 31/12/2024**

HABITATION

Honoraires de gestion locations vides

De 1 à 5 lots	8% TTC des sommes encaissées
6 lots et plus	7% TTC des sommes encaissées

Honoraires de gestion locations meublées à l'année

De 1 à 5 lots	8% TTC des sommes encaissées
6 lots et plus	7% TTC des sommes encaissées

Honoraires de gestion locations meublées étudiantes

8% TTC des sommes encaissées

COMMERCIAL

Honoraires de gestion locations professionnelles et commerciales

De 1 à 5 lots	9% TTC des sommes encaissées
6 lots et plus	8% TTC des sommes encaissées

GARAGES ET PARKINGS

Honoraires de gestion garages et parkings

10% TTC des sommes encaissées

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Demande de changement de destination	200€ TTC
Représentation aux assemblées générales des copropriétaires	80€ TTC par heure
Suivi de dégâts des eaux	80€ TTC par heure**
Déplacements expertises	80€ TTC par heure**
Prestations non prévues au mandat	80€ TTC par heure
Consultations et analyses juridiques	100€ TTC par heure
Aide approfondie à la déclaration fiscale	250€ TTC par heure

***Le mandataire effectuera une rétrocession totale de ces frais si l'assurance du propriétaire refuse de l'indemniser au titre des pertes indirectes*

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de locations professionnelles et commerciales

30% TTC du loyer annuel TTC Honoraires à la charge du preneur

Honoraires de locations garages et parkings

150€ TTC à la charge du preneur / 150€ TTC à la charge du bailleur

HABITATION

Honoraires visites de biens conformément à la loi ALUR et au décret 2014-890 du 01/08/2014

Part incombant au propriétaire	10€ TTC par mètre carré
Part incombant au locataire	10€ TTC par mètre carré

Honoraires d'états des lieux conformément à la loi ALUR et au décret 2014-890 du 01/08/2014

Part incombant au propriétaire	3€ TTC par mètre carré
Part incombant au locataire	3€ TTC par mètre carré



Kalliste Immo Conseil

GESTION - TRANSACTION - LOCATION

27 BOULEVARD VICTOR HUGO, 06000 NICE — 04 93 88 14 15

KALLISTE-IMMO-CONSEIL.COM

CARTE PROFESSIONNELLE N°CPI 0605 2018 000 028 576, DÉLIVRÉE LE 15/05/2018 PAR LA CCI NICE CÔTE D'AZUR,
GARANTIE PAR LA SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS – IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES – S.O.C.A.F – 26 AVENUE DE SUFFREN 75015 PARIS
27 BOULEVARD VICTOR HUGO – 06000 NICE : 04.93.88.14.15 - TVA FR88798465290 — COURRIEL : [DIRECTION@KIC.IMMO](mailto:direction@kic.immo) – RCS NICE 798 465 290

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION **Applicable du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Honoraires de ventes immobilières

De 0 à 50 000€	Forfait de 5 000 € TTC *
De 50 000€ à 100 000€	Forfait de 7 000 € TTC*
De 100 001€ à 600 000€	6% TTC*
De 600 001€ à 1 000 000€	5% TTC*
A partir de 1 000 000€	4% TTC*

**Honoraires à la charge du vendeur*